

SOMMAIRE	MOT DE LA PRÉSIDENTE
Mot de la présidente 1	Chères collègues chercheuses féministes,
Un réseau féministe axé sur le renouvellement de théories et de pratiques en matière de répartition des richesses 2	Depuis le colloque sur <i>Pluralisme et recherches féministes</i> qui s'est tenu à Ottawa, le 11 mai dernier, trois dossiers ont retenu l'attention des membres du conseil : 1) la mise en œuvre d'un réseau de chercheuses et d'intervenantes engagées dans des travaux visant un renouvellement, dans une perspective féministe, des théories et pratiques économiques et politiques actuellement en vigueur; 2) la poursuite des réflexions amorcées en regard de la pluralité; 3) le suivi à apporter à l'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et celles de diverses instances.
L'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec - Rapport de la première étape des travaux 4	
« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : une chance pour le 21 <sup>e</sup> siècle » 4	
L'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 va bon train! 9	Des changements sont par ailleurs survenus dans la constitution du conseil suite au mariage et au départ pour Régina de Carmen Gill. Nicole Thivierge, professeure en histoire à l'Université du Québec à Rimouski, a accepté de compléter le mandat de Carmen Gill. Nous l'en remercions chaleureusement et offrons nos vœux les meilleurs à Carmen Gill pour les tâches nouvelles qu'elle saura certainement assumer avec l'enthousiasme et le dynamisme dont elle a toujours fait preuve.
Itinéraire féministe 12	
Quelques événements concernant les femmes 13	
Informations diverses 14	
Parutions récentes 15	
<b>Équipe de réalisation du bulletin :</b> Anita Caron, Micheline Beauregard et France Bolduc	Les pages qui suivent veulent nous informer de projets et d'activités, notamment la Marche mondiale des femmes, qui retiendront l'attention des membres au cours des prochains mois.
<b>Membres du Conseil d'administration du RQCF :</b> Présidente : Anita Caron Trésorière : Micheline Beauregard Conseillères : Denyse Côté Chantal Doré Anick Druelle Louise Lafortune Hélène Massé Maria Élixa Montejo Claudie Solar Nicole Thivierge	N'hésitez pas à nous faire part de toute initiative pouvant contribuer au développement et à la diffusion de la recherche féministe.
<b>Équipe de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes :</b> Hélène Lee-Gosselin, titulaire (418)656-7283 Micheline Beauregard, adjointe (418) 656-2693 France Bolduc, secrétariat (418) 656-2922 Local 1475, Pavillon Charles-De Koninck Université Laval, G1K 7P4 Numéro de télécopieur : (418) 656-3266 Courrier électronique : CECFUL@fse.ulaval.ca	Anita Caron, présidente

## Un réseau féministe axé sur le renouvellement de théories et de pratiques en matière de répartition des richesses

Anita Caron

Suite aux subventions obtenues pour un développement de partenariats stratégiques (1997-1998) et pour la tenue d'ateliers de recherche stratégique (1998-2000), les chercheuses et les intervenantes ayant participé à ces travaux ont cru opportun de constituer un réseau ayant comme objectif d'explorer de quelle façon un renouvellement des théories et des pratiques économiques et politiques peut contribuer au développement d'un projet démocratique de société et à la transformation des rapports sociaux de sexe.

Les ateliers tenus les 15 et 16 octobre 1998 et les 10 et 11 juin 1999 ont en effet amené les participantes à constater la nécessité de remettre en question les discours actuels sur l'économie, de façon à reconnaître en quoi les concepts qui les fondent sont biaisés et invitent à repenser et à reformuler les politiques macroéconomiques actuellement en vigueur. Le Programme d'action reconnaît d'ailleurs explicitement que « la pauvreté a des causes diverses, entre autres des causes structurelles », et que la mondialisation de l'économie et l'interdépendance croissante entre les nations présentent à la fois de nouveaux défis et de nouvelles possibilités de croissance économique et de développement soutenu ainsi que des risques et des incertitudes sur l'avenir de l'économie mondiale (par. 47).

L'appauvrissement des femmes que l'on peut observer à des degrés divers dans l'ensemble des pays est dû en large part, croyons-nous, à un partage inégal du pouvoir entre les hommes et les femmes fondé sur une organisation patriarcale des sociétés. L'élimination de la pauvreté et l'accès au développement durable ne saurait en conséquence être possible sans une pleine participation des femmes à la formulation d'un modèle de distribution des richesses qui repose sur des valeurs de justice et d'équité.

Les travaux actuellement poursuivis ou projetés par les chercheuses ayant manifesté leur intérêt à participer à un tel réseau portent d'ailleurs sur des objets qui peuvent contribuer à questionner un mode de développement capitaliste fondé quasi exclusivement sur la croissance économique et la mondialisation. Ils veulent également promouvoir des politiques qui assurent l'égalité des droits en matière de distribution des richesses.

Ces travaux sont déjà fortement axés sur des changements qui s'imposent au plan des politiques d'assistance sociale (Sylvie Morel); à celui de l'aménagement des soins eu égard au virage ambulatoire (Marielle Tremblay, Denyse Côté, Nicole Thivierge). Plusieurs proposent également des stratégies pouvant contribuer à rendre effectifs des changements souhaités et revendiqués par des femmes, des groupes de femmes ou d'autres groupes de marginalisés (Lucie Lamarche, Ruth Rose, Sylvie Paquerot). Certains s'intéressent plus particulièrement aux outils et mécanismes à développer pour la mise en œuvre d'un modèle organisationnel qui soit cohérent avec des principes de gestion féministe (Danielle Fournier). D'autres proposent des méthodes d'analyse pouvant servir à définir sur des critères « autres » les modèles économiques actuels (Cécile Sabourin, Sylvie Morel, Diane-Gabrielle Tremblay, Marguerite Mendell). Quel que soit l'objet de leurs travaux, les chercheuses qui ont manifesté leur intérêt à se constituer en réseau s'inscrivent dans des problématiques qui veulent contribuer à la promotion des droits sociaux, économiques et politiques des femmes et rendre effective leur pleine et égale participation au développement d'un projet démocratique de société et à la transformation des rapports sociaux des sexes.

Les ateliers tenus en octobre 1998 et en juin 1999 leur ont permis de dégager à ce sujet des questionnements communs ou complémentaires qu'elles souhaitent poursuivre en lien avec des intervenantes appartenant à des organisations directement concernées par des changements qui ont eu un impact sur la situation sociale et économique des femmes.

À partir de l'expertise développée par chacune d'elles, elles entendent en arriver ensemble à mieux comprendre de quelle façon les changements sociétaux actuels affectent la vie des femmes et à rechercher ce qui peut être mis en œuvre aux plans local, régional, national et international pour assurer l'application de mesures pouvant favoriser une répartition équitable des richesses.

### Un réseau féministe axé sur le renouvellement de théories et de pratiques en matière de répartition des richesses (suite)

Diverses activités sont prévues pour favoriser un lien actif entre toutes les personnes qui vont former ce réseau. La formule d'ateliers tenus dans différentes régions du Québec a été privilégiée. Elle permet en effet une réflexion intensive à partir de travaux déjà complétés ou en cours. Elle favorise la production de publications ayant une dimension interdisciplinaire. Elle est, pour les personnes qui y participent, l'occasion de s'ouvrir à de nouvelles problématiques et de contribuer à l'enrichissement et au décloisonnement des savoirs dans des domaines où la rencontre des théories et des pratiques s'avère une avenue particulièrement pertinente.

Ces ateliers seront sous la responsabilité de l'équipe de coordination formée de la chercheuse principale (Anita Caron, Sciences religieuses, UQAM); des co-chercheuses (Lucie Lamarche, Sciences juridiques, UQAM; Marguerite Mendell, École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia; Sylvie Morel, Relations industrielles, Université Laval; Francine Saillant, Anthropologie, Université Laval; Nicole Thivierge, Histoire, UQAR; Marielle Tremblay, Sciences politiques, UQAC); de représentantes des organismes partenaires Relais-femmes (Lucie Bélanger) et le Service aux collectivités de l'UQAM (Lyne Kurtzman) et d'une professionnelle de recherche. En raison de la thématique retenue et du lieu où ils se tiendront, les ateliers pourront faire appel plus explicitement à l'une ou l'autre membre de l'équipe.

Chacun de ces ateliers s'inscrira dans une perspective de transformation des rapports sociaux de sexe et interrogera l'impact de la mondialisation sur les mesures en vigueur aux plans local, régional, national et international. Des publications devraient rendre compte, chaque fois, des travaux accomplis et des questionnements formulés. Ces publications serviront également de documents de travail pour la préparation d'un colloque international auquel participeront les chercheuses et les intervenantes du réseau mais auquel seront aussi invitées des chercheuses et des intervenantes d'autres continents qui veulent contribuer, par leurs travaux, à une modification des structures économiques et politiques pouvant garantir des mesures plus équitables en matière de redistribution des richesses.

Ce colloque, qui devrait se tenir en 2003, aura comme objectif d'explorer diverses avenues pouvant permettre l'adoption et l'application de politiques macro-économiques et de stratégies assurant aux femmes la pleine reconnaissance de leurs droits socio-économiques et une réelle participation à tous les paliers de la vie sociale et politique. Il pourra compter, entre autres, sur des collaborations déjà établies avec des partenaires africaines, latino-américaines, européennes et canadiennes notamment dans le cadre de séminaires internationaux tenus aux cours des dernières années et dont certains ont eu lieu sous l'égide de Relais-femmes.

Dans cette démarche, nous entendons nous inspirer des revendications formulées dans les documents de travail de la Marche mondiale des femmes actuellement en préparation en adoptant les postulats qui les fondent, à savoir que « la pauvreté est la négation des droits humains fondamentaux et un interdit de citoyenneté », qu'elle est un phénomène construit politiquement, économiquement, culturellement ». D'où la nécessité de nous attaquer aux causes structurelles de ce phénomène qui relève principalement, dans l'histoire la plus récente, de politiques issues du capitalisme néolibéral jumelées à des pratiques qui violent des droits reconnus dans la *Déclaration universelle des droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux droits économiques, culturels et sociaux*.

Une demande de subvention a été adressée au Conseil de la recherche en Sciences humaines du Canada dans le cadre du programme femmes et changements en vue du financement des activités projetées.

Les quelques vingt chercheuses qui ont accepté d'apporter leur contribution à ce réseau de recherche stratégique appartiennent à différents champs disciplinaires : sciences économiques, sciences politiques, anthropologie, sociologie, travail social, sciences religieuses, sciences juridiques, relations industrielles, histoire, affaires publiques et communautaires. Elles poursuivent déjà elles-mêmes des travaux sur différents aspects qui concernent la situation sociale et économique des femmes dans une société en pleine mutation.

Les intervenantes proviennent de groupes nationaux et régionaux de femmes. Plusieurs d'entre elles ont déjà

participé activement aux ateliers stratégiques tenus en 1998 et 1999.

La demande déjà acheminée au CRSH est présentée en partenariat avec Relais-femmes et le Service aux collectivités de l'UQAM.

**L'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec  
Rapport de la première étape des travaux**

Le rapport de la première étape des travaux relatifs au projet mobilisateur portant sur l'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales a été adopté le 3 septembre dernier et vous pouvez en obtenir des exemplaires en vous adressant au : Secrétariat à la condition féminine, 1050 rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Qc (Qc) G1R 5Y9. Vous pouvez aussi vous adresser à nous par courriel : carole.bourgault@mes.gouv.qc.ca ou par téléphone : 418-643-9052.

Le rapport présente la composition et le mandat du comité interministériel, les travaux qui ont été réalisés, les projets pilotes qui sont conduits au ministère de la Santé et des Services sociaux et au ministère des Finances et les recommandations qui ont été adoptées par les autorités gouvernementales. Ces recommandations constituent les éléments qui guident la deuxième étape des travaux du comité interministériel.

Tout en reconnaissant le potentiel que peut comporter l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales, des universitaires, des représentantes de groupes de femmes et même des « féministes d'État » expriment des inquiétudes face au projet. Le comité interministériel considère essentiel que des lieux d'échange et de discussion favorisent l'expression à la fois du potentiel et des inquiétudes. C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires à ce stade-ci du processus. Pour sa part, le comité interministériel entend organiser au cours de la deuxième étape de ses travaux des rencontres de discussion auxquelles des chercheuses et des représentantes de groupes de femmes seront conviées.

Meilleures salutations

Hélène Massé  
Adjointe à la directrice générale  
et responsable de l'analyse différenciée selon les sexes  
Secrétariat à la condition féminine

\*\*\*\*\*

**Participation à la conférence**

**« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes :  
une chance pour le 21<sup>e</sup> siècle »**

**Organisée par le Conseil de l'Europe et tenue à Athènes du 16 au 18 septembre 1999**

Hélène Massé

Les travaux menés par le Conseil de l'Europe sur « l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes » sont suivis avec grand intérêt depuis deux ans par le Secrétariat à la condition féminine. C'est dans ce contexte que ce dernier a été invité à participer à deux Groupes de travail dans le cadre de la Conférence d'Athènes et à y présenter la démarche d'analyse différenciée selon les sexes au gouvernement du Québec. Deux personnes responsables des projets pilotes d'analyse différenciée selon les sexes conduits au ministère de la Santé et des

Services sociaux et au ministère des Finances ont présenté l'expérimentation en cours dans des secteurs à vocation sociale et économique respectivement.

.../

**« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes :  
une chance pour le 21<sup>e</sup> siècle » (suite)**

Des personnes représentant onze pays européens (Espagne, Finlande, France, Islande, Italie, Japon, Norvège, Pays Bas, Portugal, Slovénie, Suède) ont présenté comment ils travaillent, au sein de leur gouvernement, à la mise en oeuvre de l'approche intégrée de l'égalité dans un domaine donné. Pour les personnes intéressées, un cahier\* compile le résumé des projets qui ont été présentés.

Cette conférence a été organisée pour examiner comment l'approche intégrée de l'égalité peut être mise en pratique car, selon la note explicative de la Conférence, bien qu'il existe une volonté politique, un cadre théorique ainsi que des structures pour mettre en oeuvre la stratégie, l'approche est encore relativement peu utilisée dans les États membres du Conseil de l'Europe à l'exception des pays scandinaves. Telle que définie par le Conseil de l'Europe, *l'approche intégrée consiste en la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques.*

Les recommandations principales qui se dégagent à la suite de la présentation des projets et des discussions dans le cadre des groupes de travail sont citées ci-dessous. À la lecture des recommandations, on constate que plusieurs rejoignent les éléments essentiels retenus dans le processus d'analyse différenciée selon les sexes en cours au gouvernement du Québec : par exemple, démontrer la pertinence de l'approche aux personnes qui décident; obtenir l'appui des hautes autorités et des gestionnaires; disposer de données quantitatives et qualitatives ventilées selon le sexe; définir des stratégies d'action; travailler à partir de projets pilotes et développer des outils pertinents.

La participation du Secrétariat à la condition féminine à cette conférence a été très stimulante puisqu'elle a permis notamment d'examiner des points de comparaison de la démarche du gouvernement du Québec et de celle des pays européens les plus actifs en matière d'approche intégrée de l'égalité. Elle a aussi permis d'établir des contacts et de tirer profit des expériences en cours dans certains gouvernements et organisations européens qui ont présenté à la fois les conditions favorisant la mise en oeuvre de l'approche intégrée et les obstacles à surmonter. Pour le Secrétariat, il est important que les événements en lien avec l'analyse différenciée selon les sexes soient publiés et que les enseignements retenus des expériences européennes, canadiennes ou autres soient largement diffusés et discutés.

**Les recommandations des groupes de travail de la conférence d'Athènes**

**Lors des groupes de travail, la présentation des projets a été suivie de discussions à l'issue desquelles les éléments suivants se sont dégagés :**

L'approche intégrée de l'égalité constitue un terrain nouveau à explorer. Souvent les projets ont commencé dans les années 90, sans beaucoup de connaissances, et ont utilisé une méthode empirique.

Dans certains cas, les projets ont commencé en tant que projets traditionnels d'égalité et se sont transformés, au cours de leur mise en oeuvre, en des projets d'approche intégrée.

Parmi les projets présentés, certains pouvaient être considérés plutôt comme des outils pour mettre en oeuvre la stratégie de l'approche intégrée.

Dans ce cadre, afin de réaliser un projet, il est apparu indispensable de tenir compte des recommandations suivantes :

\*Vous pouvez obtenir une copie de ce cahier en communiquant avec nous : Secrétariat à la condition féminine, 1050, rue des Parlementaires, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5Y9. Téléphone : 418-644-0656 et demander Carole Bourgault. Courriel : carole.bourgault@mes.gouv.qc.ca

.../

**« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes :  
une chance pour le 21<sup>e</sup> siècle » (suite)**

**1. Il s'agit tout d'abord de démontrer la pertinence de la démarche : en quoi un projet d'approche intégrée est-il utile ? à quel besoin répond-il ? quels bénéfices en retire-t-on ?**

Les expériences présentées ont révélé l'importance de cette question : démontrer la pertinence d'un projet aux décideurs est essentiel. Ceci peut être réalisé en démontrant concrètement l'existence d'inégalités entre hommes et femmes en utilisant des outils à la fois

objectifs :

- Statistiques quantitatives et qualitatives, ainsi que des enquêtes détaillées permettant d'établir une grille d'analyse;
- Recherche;
- Identification de groupes cibles;
- Utilisation d'outils existants tels que le rapport établi par le Conseil de l'Europe;
- Définition de points focaux ou de stratégies d'action;

et subjectifs :

- Lancement d'opérations de persuasion pour faire comprendre aux décideurs la pertinence de l'approche intégrée en suscitant ou provoquant des événements impliquant les décideurs (séminaires, conférences, action locales, etc.);
- Choix de sujets ayant un impact direct sur le public et donc prioritaires pour les décideurs (par exemple violence à l'égard des femmes, éducation scolaire, politiques locales);
- Identification des arguments qui rejoignent les principales préoccupations des décideurs et des acteurs de la stratégie, en utilisant leur langage et en prenant en compte leurs priorités.

**II. Il faut disposer des moyens suivants :**

- Au départ, une réelle volonté politique aux niveaux national, régional, local ou institutionnel; les projets peuvent être lancés soit par les décideurs politiques de haut niveau, soit à des niveaux intermédiaires, soit par les organisations féminines ou organismes de base;
- Des moyens matériels (budget, équipement, gestionnaires de projet);
- La possibilité de recueillir des informations approfondies et détaillées sur le secteur dans lequel le projet est réalisé;
- Des mécanismes nationaux pour l'égalité qui soutiennent le projet;
- La possibilité d'avoir recours à des expertes ou des experts en matière d'égalité.

**III. Plusieurs obstacles doivent être surmontés :**

- La volonté politique seule ne suffit pas toujours pour lancer un projet d'approche intégrée : la phase de concrétisation est souvent difficile; il s'agit en fait non seulement de changer les méthodes de travail mais également les mentalités, processus plus long et compliqué;
- Un niveau souvent très bas de prise de conscience et de connaissances en matière d'égalité entre les femmes et les hommes;
- Le difficile processus de changement des mentalités entraîne le risque que les acteurs, même très motivés, se lassent de la pratique quotidienne de l'approche intégrée;

- Le manque de personnel de formation ayant à la fois des connaissances sur le sujet du projet, les structures administratives et les questions de genre;
- Le coût de l'approche intégrée : il réside essentiellement dans la réalisation de statistiques, dans la formation des acteurs à différents niveaux et dans le temps consacré par les partenaires du projet à la mise en oeuvre de celui-ci;

.../

**« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes :  
une chance pour le 21<sup>e</sup> siècle » (suite)**

- La structure hiérarchique actuelle des organisations qui privilégie le pouvoir masculin ainsi que la ségrégation horizontale dans certains domaines (par exemple : utilisation du travail à temps partiel majoritairement par les femmes);
- Le changement trop rapide des acteurs sans effort de continuité;
- La lenteur du processus peut être parfois sous-estimée : il faut beaucoup de temps pour ancrer un projet d'approche intégrée et le faire accepter dans le secteur concerné.

**IV. Un certain nombre de facteurs favorables à l'approche intégrée ont été identifiés :**

- L'utilisation des structures existantes et l'intégration de l'égalité dans le travail quotidien, sans création de structures complémentaires;
- La mise en place d'un cadre formel (Protocole d'accord entre les partenaires);
- L'implication au quotidien de tous les acteurs, avec une délégation de responsabilité aux services qui ne sont pas directement responsables de la politique d'égalité afin de les motiver et qu'ils s'impliquent dans les projets;
- La sensibilisation et la formation de tous les acteurs impliqués;
- La création de réseaux de personnes responsables de projets d'approche intégrée;
- La présence de femmes dans le cadre d'application du projet : les femmes constituent autant de partenaires potentiels;
- Une équipe professionnelle formée;
- La préparation de manuels ou de publications sur l'approche intégrée et leur traduction dans plusieurs langues ainsi que leur diffusion;
- L'utilisation de tous les moyens de diffusion de l'information et en particulier des moyens de communication de masse;
- La création de sites internet sur des projets ou de centres de ressources consacrées aux projets d'approche intégrée;
- L'implication de la société civile, qui joue à la fois un rôle de pression ou de diffusion de l'information;
- La création d'un système de « bonus » de performance : le partenaire qui réalise les objectifs et travaille en faveur de l'égalité se voit gratifier d'une augmentation de son salaire;
- Le lancement de projets pilotes dans différents domaines (ex : fiscalité);
- La mise en place d'une politique d'approche intégrée au sein même de l'organisme qui la promeut.

**V. Il faut fixer les objectifs et évaluer la faisabilité du projet envisagé :**

- Le projet doit avoir pour objectif de favoriser l'égalité des chances et, à terme, de réaliser une égalité réelle entre les femmes et les hommes;
- Mais aussi d'offrir une meilleure prestation des services dans le domaine concerné (par exemple : amélioration des activités sportives organisées afin de satisfaire également les besoins des femmes et des hommes);
- Il s'agit essentiellement de réaliser des améliorations : l'approche intégrée peut permettre d'améliorer les résultats de certaines politiques (par exemple : baisse du chômage par une augmentation de l'emploi des femmes; diminution de la violence à l'école; meilleure répartition des impôts en tenant compte de la situation de chaque contribuable, homme ou femme, et instauration d'un régime fiscal neutre par rapport au sexe; meilleure prise en

compte des besoins des personnes âgées).

#### **VI. La réalisation de projets d'approche intégrée révèle les avantages suivants :**

- Le fait que les projets soient mis en oeuvre essentiellement par les acteurs habituels n'implique pas d'augmentation importante des ressources humaines (peu de recrutements supplémentaires);
- Le redéploiement des ressources là où elles s'avèrent être le plus nécessaires (grâce aux études et recherches menées dans le cadre des projets);

.../

#### **« L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes : une chance pour le 21<sup>e</sup> siècle » (suite)**

- La création de synergies et de réseaux entre les niveaux national et local et les acteurs politiques, administratifs, de la société civile, les partenaires sociaux;
- Les analyses préalables et la mise en place des projets démontrent souvent les insuffisances des politiques étatiques actuelles (ex : politiques pour les personnes âgées);
- La nécessité d'instaurer un processus d'évaluation systématique des politiques publiques;
- L'amélioration des communications entre les différents secteurs concernés, grâce à la transversalité et la globalité de la stratégie;
- À un stade avancé du projet, la mise en place des modifications législatives nécessaires afin de tenir compte des résultats du projet (par exemple, en matière de violence à l'égard des femmes, ou de fiscalité).

#### **VII. Évaluation des projets**

Les projets encore à leur début doivent pouvoir s'inspirer et profiter de l'expérience des initiatives déjà avancées.

Certains projets ont atteint le stade de l'évaluation, processus indispensable à l'intégration de la perspective d'égalité. Les modalités de cette évaluation doivent être perfectionnées afin de mettre au point une grille d'évaluation plus performante. Cette évaluation doit servir à démontrer la pertinence de la démarche de l'approche intégrée.

#### **VIII. Vers une approche globale : le rôle du Conseil de l'Europe**

L'approche intégrée ne doit pas seulement être mise en place au niveau national mais aussi aux niveaux européen et international : les organisations telles que le Conseil de l'Europe peuvent jouer un rôle clé pour promouvoir l'approche intégrée.

Le Conseil de l'Europe est à la fois :

- Un précurseur : les conférences et séminaires organisés avant la Conférence de Pékin, (et notamment le Séminaire sur la participation des femmes aux décisions en matière d'aménagement du territoire et du cadre de vie, organisé ici même, à Athènes en 1990) ont contribué à l'élaboration du concept d'approche intégrée;
- Un acteur : le rapport préparé par le CDEG sur l'approche intégrée a servi de référence et de source d'inspiration;
- Un catalyseur : à travers ses structures intergouvernementales réunissant 41 États membres et des observateurs, le Conseil de l'Europe continue de réunir et diffuser des informations et des analyses sur la mise en oeuvre de l'approche intégrée. Il est aussi important qu'une coopération entre le Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales ainsi que les ONG s'instaure pour promouvoir l'approche intégrée ainsi que les projets qui la mettent en oeuvre.

En conclusion

La Conférence a servi à comparer les pratiques en matière d'approche intégrée : cela est indispensable pour

continuer de développer cette nouvelle stratégie qui continue d'évoluer. Il est important d'organiser de telles rencontres régulièrement pour faire le point et continuer de progresser.

\*\*\*\*\*

## L'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 va bon train!

Anick Druelle

La marche mondiale des femmes pour l'an 2000 connaît divers niveaux d'organisation: le volet québécois, canadien et international.

### - Volet québécois de la Marche mondiale des femmes

Depuis novembre 1998, j'ai participé au nom du RQCF à de nombreuses rencontres de la Coalition nationale contre la pauvreté et la violence afin de développer les revendications et le type d'action à privilégier par le Volet québécois de la marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. À ce jour, 377 groupes du Québec comptent participer activement au volet québécois de la Marche. Les actions québécoises auront lieu sur tout le territoire québécois du 9 au 13 octobre 2000, avec un grand rassemblement national à Montréal, le 14 octobre 2000.

Les dernières revendications ont été adoptées lors de la dernière réunion de la coalition, le 4 octobre 1999. Deux revendications ont fait l'objet de débats intenses et ont fait l'objet d'un vote, chose rare dans le déroulement habituel des travaux de la coalition, qui fonctionne habituellement par consensus. Il s'agit d'une revendication ayant trait à la reconnaissance des lesbiennes et une autre ayant trait à la décriminalisation et à la déjudiciarisation du travail du sexe. Cette dernière revendication, qui avait déjà fait l'objet de remaniement important lors d'un conseil d'administration de la FFQ, a subi une transformation si profonde dans son libellé que les groupes de femmes représentant les travailleuses du sexe pensent sérieusement à se retirer de la Coalition. Il a par ailleurs été noté que de nombreux groupes féministes canadiens appuient la décriminalisation et la déjudiciarisation du travail du sexe. Il est donc encore possible que le volet canadien de la marche mondiale des femmes réaffirme ces revendications. (Dans le reste du Canada, 180 groupes se sont inscrits à la Marche; c'est au début du mois de décembre que se réunira le Comité de coordination de la Marche du Canada pour s'entendre sur un plan global d'action.)

En plus de porter les revendications internationales, le volet québécois de la Marche portera les revendications suivantes:

"1. Instaurons des programmes afin d'éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes. Nous demandons:

- une grande campagne d'éducation et de sensibilisation sur 10 ans, réalisée par les groupes féministes et financée par l'État, pour éliminer la violence faite aux femmes;
- l'accès gratuit et sans délai, pour toutes les femmes victimes de violence, à des ressources offrant de l'aide et des activités de prévention, de sensibilisation et de défense des droits;
- un meilleur soutien financier des maisons d'hébergement en milieu autochtone pour les femmes victimes de violence;
- l'accès à un financement de fonctionnement pour les groupes de femmes des communautés culturelles et des minorités visibles afin de répondre à leurs besoins;
- un meilleur accès aux études pour toutes les femmes et particulièrement pour les responsables d'une famille monoparentale et les femmes "sans chèque";
- l'accès universel pour les Néo-Québécoises à des cours de français accompagnés d'allocations décentes et l'accès à des services de garde, sans aucune exclusion basée sur le statut d'immigration ou sur les années de résidence au Québec;
- la mise sur pied d'un grand chantier de logement social, soit 8000 HLM, coopératives et OSBL d'habitation par année.

### L'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 va bon train! (suite)

2. Redistribuons la richesse afin d'améliorer les conditions de vie des femmes. Nous demandons:

- l'imposition fiscale progressive des entreprises et des individu-e-s en tenant compte des principes de justice, d'équité et de redistribution de la richesse;
- un régime universel d'allocations familiales et une allocation supplémentaire pour les familles pauvres en fonction des besoins réels des enfants;
- un barème plancher à l'aide sociale en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite. Le montant plancher doit être établi de façon à couvrir les besoins essentiels (un minimum: logement, chauffage, électricité, nourriture, médicaments, habillement);
- l'augmentation du salaire minimum pour permettre à une personne travaillant 40 heures par semaine d'avoir un salaire annuel se situant au-dessus du seuil de pauvreté établi pour une personne seule;
- une contribution gouvernementale au Régime des rentes du Québec, pour les femmes, afin de reconnaître leur travail auprès de leurs enfants.

3. Éliminons la discrimination envers toutes les femmes. Nous demandons:

- l'élimination de la discrimination à l'égard des lesbiennes dans les lois, règlements, politiques et services;
- l'application par le gouvernement de moyens concrets favorisant un réel accès des femmes des communautés ethniques et culturelles, des minorités visibles, des femmes autochtones et des femmes handicapées au marché du travail;
- l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des travailleuses du sexe, notamment dans leurs rapports aux services sociaux, judiciaires, policiers et de santé.

4. Établissons des lois pour le respect des droits des femmes. Nous demandons:

- l'adoption d'une loi-cadre visant l'élimination de la pauvreté;
- un amendement aux normes du travail afin d'accorder les mêmes droits et conditions à toute personne salariée, quel que soit son statut d'emploi (temps plein, temps partiel, occasionnel, sur appel, etc.);
- la protection des gardiennes et des aides familiales ("domestiques" dans la loi) par toutes les lois du travail et l'enregistrement obligatoire de l'employeur;
- la révision de l'ensemble des lois ayant trait à la violence faite aux femmes et à la mise en application de ces lois afin d'assurer le respect de leur droit à l'égalité, la sécurité, la dignité et la protection de leur vie privée;
- la réduction du temps de parrainage de 10 à 3 ans pour toutes les femmes immigrantes, sans aucune augmentation des exigences imposées au parrain."

Ces revendications seront présentées dans un cahier de revendications afin de faciliter une démarche d'éducation populaire.

#### - Volet international de la Marche mondiale des femmes

Par ailleurs, on se souvient que les revendications du volet international ont été adoptées lors de la Rencontre internationale préparatoire à la Marche mondiale tenue à Montréal les 16, 17 et 18 octobre 1998. Au cours des mois d'avril à juin 1999, le Comité de stratégie de la marche mondiale a travaillé afin de développer un cahier des revendications mondiales qui a été distribué en juillet 1999 aux groupes qui participent à l'organisation de la Marche mondiale des femmes dans de très nombreux pays (au 9 novembre 1999, on compte 2 733 groupes dans 140 pays). J'ai eu l'occasion de participer à quelques-unes des rencontres du Comité de stratégie. De plus, à la fin du mois de mai 1999, les représentantes habituelles de la Marche mondiale étant déjà déléguées dans diverses conférences internationales, j'ai eu le plaisir d'aller présenter le projet de la Marche mondiale à Erfurt, en Allemagne, sur l'invitation de groupes de femmes qui organisaient une conférence en vue de préparer les

Allemandes à l'Assemblée générale spéciale des Nations Unies sur Beijing+5 (qui aura lieu en juin de l'an 2000).

.../

### **L'organisation de la Marche mondiale des femmes en l'an 2000 va bon train! (suite)**

Au début du mois de novembre 1999, 38 membres du Comité de liaison international de la Marche se sont réunies à Montréal afin de décider du déroulement de diverses activités qui auront lieu entre le 8 mars et le 17 octobre 2000. À l'occasion d'une fête en leur honneur à la Maison Parent-Roback, la chanson thème de la Marche a été lancée. Prochainement, un cahier d'appui à l'éducation populaire sera publié par la Marche afin de faire état de luttes inspirantes qui ont été menées par des groupes de femmes à travers le monde. Pour plus d'information sur la Marche mondiale, on peut consulter le site internet de la FFQ: [www.ffq.qc.ca](http://www.ffq.qc.ca).

#### **Des actions pour toutes à travers le monde**

Les groupes de chaque pays sont responsables de développer leurs propres revendications et actions nationales, cependant, diverses actions communes sont prévues, notamment, la signature de cartes d'appui aux revendications mondiales qui seront remises au Secrétaire général des Nations Unies. Les cartes d'appui reproduisent au recto le slogan de la Marche mondiale, "2000 bonnes raisons de marcher:" ainsi qu'un espace réservé à l'inscription du slogan national ou des bonnes raisons de marcher, et contiennent les inscriptions suivantes au verso:

"Nous exigeons de l'ONU et de ses États membres des mesures concrètes POUR:

- éliminer la pauvreté et assurer un partage équitable de la richesse mondiale entre les riches et les pauvres, les hommes et les femmes;
- éliminer la violence faite aux femmes et assurer l'égalité entre les femmes et les hommes."

Une fois signées, ces cartes d'appui seront remises, si possible en main propre au Secrétaire général des Nations Unies lors du rassemblement international qui devrait avoir lieu le 17 octobre 2000 devant le siège des Nations Unies à New York.

En plus d'avoir de nombreuses raisons de marcher en l'an 2000, nous avons de nombreux moyens de démontrer notre solidarité à ce vaste projet. Il ne nous reste plus qu'à choisir ce qui convient le mieux au RQCF et à passer à l'action! Prochainement, la FFQ produira un bulletin électronique d'information "En marche..." afin d'informer les groupes de femmes du Québec des derniers développements de l'organisation de la Marche. Les membres du RQCF qui sont intéressées à recevoir une copie électronique de ce bulletin, n'ont qu'à nous en faire la demande par courrier électronique auprès de la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes ([cecfu@fse.ulaval.ca](mailto:cecfu@fse.ulaval.ca)) ou d'Anick Druelle ([druelle.anick@uqam.ca](mailto:druelle.anick@uqam.ca)).

\*\*\*\*\*

#### **Itinéraire féministe**

Basma Osmana

Avant d'exposer le contenu de mon mémoire de maîtrise, j'aimerais clarifier les raisons qui m'ont amenée à

travailler sur le féminisme postmoderne. La question des différences fait partie de mon quotidien; elle se pose à moi et par moi fréquemment et, bien souvent, elle est la source d'interrogation. En effet, je suis différente. Mais qui décide que je suis différente et pourquoi? Et quand, dans quelle situation suis-je différente? Est-ce que parfois je peux être "comme tout le monde"? Mon questionnement s'étend à la question de l'égalité entre les sexes. Cette égalité si revendiquée se heurte pourtant par moment à un sentiment, et même un désir, de différence.

Ces questionnements se sont, en partie, cristallisés en un mémoire de sociologie qui consistait à comprendre, à analyser et à critiquer un courant de la pensée féministe, le féminisme postmoderne, qui me séduisait par son ambition de mettre les différences entre les femmes, et celles entre les femmes et les hommes, au centre de la théorisation. J'ai sélectionné quelques textes des auteures nord-américaines telles Linda Nicholson, Nancy Fraser, Jane Flax, Teresa De Lauretis, Joan Scott, Christine Di Stefano reconnues parmi les théoriciennes féministes postmodernes. J'ai lu, revu et compris leurs arguments et, au moment d'écrire, je me suis rendu compte que même si leur dénonciation des préceptes de la modernité, tels l'universalisme, l'objectivisme, l'ahistoricité, l'ethnocentrisme qui ont commandé la théorisation féministe me rejoignait, je restais incapable de m'identifier entièrement à leur discours. L'ambition de vouloir fusionner la problématique féministe des rapports de sexe et l'approche postmoderne, malgré la pertinence de la critique amenée, me semblait paradoxale d'un point de vue théorique et les fondements du discours me paraissaient souvent porteurs de contradiction.

Ce travail de réflexion a été mené en plusieurs étapes. D'abord, à partir des lectures j'ai voulu comprendre les concepts et catégories de ce discours féministe sur les différences. Il s'agissait pour moi de saisir comment, dans cette approche, le féminisme qui, par définition, s'appuie sur le principe d'application des droits universels dont le droit au respect de la différence, pouvait, en mettant l'accent sur les différences culturelles, donner aux divers groupes le moyen de valoriser leurs particularismes et de les théoriser. Puis, j'ai analysé la démarche méthodologique préconisée par les féministes postmodernes qui consiste à déconstruire les concepts fondateurs du féminisme afin d'en dégager les éléments rattachés à des valeurs et des stéréotypes propres à un groupe social donné et qui sont intervenus dans la théorisation comme dans les prémisses. J'ai analysé la déconstruction du concept central de genre et, ce faisant, j'ai tenté de dégager l'apport méthodologique de cette approche. Enfin, dans une dernière partie, j'ai amorcé une critique des propositions du féminisme postmoderne. Pour cela, j'ai eu en partie recours aux arguments de Sandra Harding, Nancy Hartsock, Kate Soper, auteures qui, tout en reconnaissant l'intérêt des critiques amenées par les postmodernes, ne trouvent pas dans leurs propositions des éléments qui continueraient à supporter l'existence du féminisme comme un projet politique et sociétal. J'ai tenté de proposer des éléments de réflexion quant à l'affiliation du féminisme au registre postmoderne et à l'implication politique de cette affiliation. Il m'a également semblé nécessaire de voir d'autres définitions des différences, une vision alternative de la place des différences dans la théorisation et dans le projet féministes. Pour mieux illustrer l'incohérence théorique que je perçois dans le discours féministe postmoderne, j'ai choisi d'examiner le débat autour de l'excision en France. L'idée d'étudier ce débat était d'établir l'analogie entre la controverse concernant la tradition de l'excision et l'ambition du féminisme postmoderne de combiner l'universel et le particulier — ou le différent —. J'ai brièvement exploré quelques alternatives théoriques, mais ce dernier point mériterait de faire l'objet d'une prochaine réflexion.

Cette amorce de critique a confirmé mon hypothèse que le féminisme postmoderne est construit sur des fondements porteurs de contradiction. Malgré des arguments essentiels dans la critique du mouvement féministe et un apport méthodologique indéniable, il n'en demeure pas moins que l'incohérence théorique de ce discours invalide son application dans le champ des politiques féministes. Ce mémoire représente indéniablement le début d'un long travail.

\*\*\*\*\*

## QUELQUES ÉVÉNEMENTS CONCERNANT LES FEMMES

Anita Caron

Une demande de l'Aut'journal

Anne-Marie Tremblay est coordonnatrice d'un supplément mensuel de quatre pages publié par l'Aut'journal sur la Marche mondiale des femmes. Elle fait appel aux personnes et aux organismes pouvant lui apporter un appui dans ce projet. Cela peut se faire en s'abonnant à l'Aut'journal, en faisant parvenir des dons pour aider à la publication de ce supplément ou en adressant des articles et des photos informant sur des activités reliées à la Marche mondiale des femmes.

L'Aut'journal est un mensuel indépendant, ouvrier et progressiste public à 20 000 exemplaires par les Éditions du Renouveau québécois. On peut rejoindre Anne-Marie Tremblay au 3675, boul. Saint-Laurent, bureau 117, Montréal (Qc) H2X 2T7. Le numéro de téléphone est le 514-843-5236 et le numéro de télécopieur est le 514-849-0637.

\*\*\*\*\*

### Invitation à signer un manifeste préparé par l'Association des aides familiales du Québec

En juin 1998, lors de l'assemblée générale de l'AAFQ, il a été décidé que l'Association devait prendre divers moyens d'action afin de développer ses appuis et ainsi, obtenir plus rapidement des changements des lois qui offriraient à toute travailleuse en maison privée les garanties minimales de travail.

La *Spirale de solidarité* est une résultante de cette décision pour faire en sorte que les aides familiales sentent le poids d'un groupe de femmes solidaires pour la reconnaissance de leurs droits comme toute autre travailleuse du Québec et pour une protection par des lois justes et équitables. La *Spirale de solidarité* est un réseau de solidarité de l'AAFQ qui a également pour but d'agir comme levier de changement dans la reconnaissance des aides familiales et du travail en maison privée dans la société québécoise.

#### 90 signataires dont des membres du RQCF

Le projet dans son ensemble compte trois campagnes de recrutement entre 1999 et 2001. La campagne 1999 s'est terminée en mars dernier. Au cours de cette période, les femmes du réseau de l'AAFQ devaient inviter trois de leurs amies ou collègues à adhérer à *La Spirale* de façon à tripler le nombre de base et regrouper ainsi, un minimum de 60 signatures. L'objectif final est de 1 000 signatures en 2001 et nous sommes fières d'annoncer que le premier objectif 1999 a été atteint puisque, à ce jour, *La Spirale* compte 90 femmes.

L'AAFQ en tant qu'organisme communautaire est fière de compter parmi les signataires de *La Spirale* plusieurs femmes du milieu de la recherche féministe et membres du RQCF. Outre ces femmes, les autres signataires appartiennent à différents milieux : communautaire, institutionnel, secteur privé, universitaire et syndical. Elles habitent majoritairement la région de Montréal. Mais, nous comptons aussi des femmes des régions de Québec, de l'Estrie et de l'Outaouais.

.../

### Invitation à signer un manifeste préparé par l'Association des aides familiales du Québec (suite)

#### Signature d'un manifeste de solidarité

Les membres ont signé le Manifeste de solidarité avec les aides familiales du Québec, ce qui est plus que signer une simple pétition au coin d'un comptoir de dépanneur. C'est une invitation à un engagement social et politique. Les femmes de *La Spirale* sont déterminées à dénoncer une situation intenable et elles croient qu'il est nécessaire de dire

haut et fort que la situation doit changer pour les travailleuses en maison privée du Québec.

### Les prochaines étapes ?

Les actions suivantes touchent la sensibilisation de ministres du gouvernement québécois à l'importance de ces appuis et à la prise en considération des revendications de l'AAFQ ainsi que la transmission d'information aux femmes de *La Spirale* sur les résultats de la campagne et des suites aux représentations.

Une seconde campagne sera mise sur pied au début de l'an 2000 de façon à tripler le nombre de membres de *La Spirale* pour un minimum de 225 membres. Nous espérons que d'autres femmes du RQCF et leurs collègues ou amies qui se sentent concernées par l'urgence des problèmes vécus par les travailleuses en maison privée viendront se joindre à *La Spirale* et faire partie de notre prochaine campagne au début de l'an 2000.

Pour toute information, vous pouvez nous rejoindre au 514-937-6873 ou au 514-521-1870.

Rédaction : Élisabeth Ouellet, responsable de la campagne 1999 (agente de recherche et membre du RQCF) et Denise Caron, directrice de l'AAFQ.

\*\*\*\*\*

### INFORMATIONS DIVERSES

Micheline Beauregard

### Prix du ministre de l'Éducation

Vous connaissez les Prix du ministre de l'Éducation ? Ce concours veut souligner la qualité exceptionnelle du matériel didactique écrit en français et destiné aux étudiantes et étudiants du premier cycle de l'enseignement universitaire. Le gouvernement du Québec veut ainsi reconnaître publiquement les efforts grâce auxquels le personnel enseignant du réseau universitaire contribue à enrichir la pédagogie propre au premier cycle de cet ordre d'enseignement.

Madame Lise Matte, coordonnatrice à la condition féminine au ministère de l'Éducation, précise que cette année (1999-2000), ce sont les auteurs eux-mêmes et elles-mêmes qui doivent demander que leur ouvrage soit aussi présenté au comité de sélection du prix **Promotion des valeurs égalitaires entre les sexes**. En résumé, un ouvrage soumis dans l'une ou l'autre des catégories du concours peut également l'être à ce prix spécial. Pour plus d'informations, consultez le site Internet du ministère de l'Éducation, à l'adresse suivante, sous la rubrique *Prix du ministre* : [www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup](http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup)

\*\*\*\*\*

### Appel de communications

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises vous invite à soumettre avant le 4 décembre 1999 des propositions de communication ou d'atelier (200-250 mots) pour son forum FEMMES FRANCOPHONES DU 3<sup>e</sup> MILLÉNAIRE : *VIOLENCE, PAUVRETÉ, SANTÉ, ÉCONOMIE, POLITIQUE ET PAIX* qui aura lieu du 2 au 5 mars 2000, à Ottawa. Pour plus de renseignements, contactez le comité organisateur :

a/s Denise Lemire, FNFCF/FORUM  
435, boul. St-Laurent, bureau 210  
Ottawa ON K1K 2Z8

Téléphone : (613) 741-8807  
Télécopieur : (613) 745-3515  
Courrier électronique : info-recherche@atreide.net

\*\*\*\*\*

### PARUTIONS RÉCENTES :

N.B. Nous vous rappelons que nous sommes heureuses de signaler les nouvelles publications, en autant que vous nous fassiez parvenir l'information nécessaire... Voici quelques coordonnées utiles pour vous procurer certaines des publications dont la parution vous est signalée dans ce bulletin :

Association pour la recherche qualitative  
a/s Colette Baribeau, directrice  
Dép. des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes  
Bureau 1475, Pavillon Charles-De Koninck  
Université laval  
Québec (Québec) G1K 7P4  
Téléphone : (418) 656-2922; télécopieur : (418) 656-3266; courriel : Cecful@fse.ulaval.ca

Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)  
151, rue Slater, bureau 408  
Ottawa (Ontario) K1P 5 H3  
Téléphone : (613) 563-0681; télécopieur : (613) 563-0682; courriel : criaw@sympatico.ca

Les Cahiers de l'IREF  
Institut de recherches et d'études féministes  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
Téléphone : (514) 987-6587; télécopieur : (514) 987-6742; courriel : iref@uqam.ca

.../

### PARUTIONS RÉCENTES (suite):

Les Cahiers du Genre  
L'Harmattan  
5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris

Recherches féministes, Gremf  
Bureau 0407, pavillon Charles-De Koninck

Université Laval

Québec (Québec) G1K 7P4

Téléphone : (418) 656-5418; télécopieur : (418) 656-5190; courriel : revue.gremf@fss.ulaval.ca

Service de la production et de la diffusion du Conseil du statut de la femme

8, rue Cook, 3<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851; télécopieur : (418) 643-8926; courriel : csf@csf.gouv.qc.ca

\*\*\*\*\*

CARON, A., GRATTON, M., LAFORTUNE, A., ROY, M.A., avec la collaboration de N. Ladouceur et P. Sneyder 1999. *Les rapports homme-femme dans l'Église catholique : perceptions, constats, alternatives*, Les Cahiers de l'IREF, no 4, 105 p.

CARON, A. (éd.) 1999. *Recherches qualitatives*, Association pour la recherche qualitative, vol. 19, 128 p. (textes de Nicole Bouchard, Sylvie Fortin, Lyse Frenette, Carmen Gill, Évelyne Tardy, Marielle Tremblay).

DESMARAIS, L. 1999. *Mémoires d'une bataille inachevée. La lutte pour l'avortement au Québec*, Montréal, Éditions Trait d'union, Collection art. 35, 441 p.

LAMOUREUX, D., PEDNEAULT, É. 1999. *Les femmes et les enjeux démocratiques locaux et régionaux*. Rapport de recherche. Québec, Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, 35 p.

MARANDA, M.-F., MARCEAU, L. 1999. *Aperçu des initiatives gouvernementales en rapport avec la situation du travail des femmes de la région de Québec*. Rapport de recherche. Québec, Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, 88 p.

THOMAS, C., BOUDART, M. 1999. *Profil socio-économique des femmes de la région de Québec*. Rapport de recherche. Québec, Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes (À paraître).

REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION 03 (QUÉBEC/PORTNEUF/CHARLEVOIX)/CHAIRE D'ÉTUDE CLAIRE-BONENFANT SUR LA CONDITION DES FEMMES 1998. *Les femmes dans l'espace régional de Québec. Solidaires dans le développement*. Québec, Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, 92 p.

RECHERCHE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, juin 1999. *Virage ambulatoire : le prix caché pour les femmes*, 121 p.

.../

#### PARUTIONS RÉCENTES (suite):

AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, juillet 1999. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional sur la Côte-Nord*, Collection « Femmes et développement des régions », 80 p.

AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, juillet 1999. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, Collection « Femmes et développement des régions », 68 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 1999. *Des nouvelles d'elles*. Les femmes âgées du Québec. Document d'information sur les Québécoises de 65 ans et plus. (Un vrai petit bijou!), 56 p.

BLACKFORD, A., GARCEAU, M.-L. et KIRBY, S. (dir.) 1999. *Célébrons nos réussites féministes/Feminist succes stories*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa/University of Ottawa Press, 348 p.

CAHIERS DU GENRE, no 25 1999. *De la contraception à l'enfantement. L'offre technologique en question*.

CAHIERS DU GENRE, no 26 1999. *Travail et emploi. Une perspective de genre*.

DEBORA ET JUDITH 1999. *L'amour entre femmes dans l'Église catholique*. Varennes, Éditions ADA Inc., 140 p.

RECHERCHES FÉMINISTES 1999. *Femmes, État, Société*, vol.12, no 1., 201 p.

TORRES, S. (dir.) 1999. *Le corps en tête. Les jeunes femmes s'expriment*. Voix féministes no 9, Institut canadien de recherches sur les femmes, 114 p.

VEILLEUX, D. (dir.) 1999. *La recherche sur les lesbiennes : enjeux théoriques, méthodologiques et politiques*. Voix féministes no 7, Institut canadien de recherches sur les femmes, 100 p..

\*\*\*\*\*